

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRINX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 25 fr. — Six mois, 50 fr. — Un an, 100 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à ROUBAIX.
Paris, chez MM. HAYAT, LATITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, 22 JUIN 1884

ET LE BUDGET?

Et le budget?
Telle est la question que se posent les gens qui placent les intérêts au-dessus des discussions vaines de la politique.

mier détruisait des libertés et que celui-ci les rétablit. Nous comprenons que toutes les sympathies de nos jacobins soient du côté du premier.

A propos d'une affaire d'arrestation dont les feuilles radicales avaient essayé de faire grand bruit, le conseil municipal a discuté de nouveau, avant-hier et hier, la question de la préfecture de police.

L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ!

Du fer au 9 juin, le tribunal de commerce de Paris, en six séances, a prononcé cinquante-cinq faillites. Du 20 au 21 mai, en dix audiences, il en avait prononcé quarante-sept.

MARIUS TOPIN

Nous trouvons dans le Bulletin des lois du 7 juin 1884 le décret suivant:
N° 20,537. — Décret du président de la République française (reçu du président du grand chancelier de l'Ordre national de la Légion d'honneur).

Nous n'avons pas besoin, dit l'Echo de la Haute-Marne, de rappeler que Marius Topin est venu à Chaumont en décembre 1881, faire de MM. les instituteurs de notre arrondissement, l'apologie de l'instruction laïque.

Comment va-t-on procéder?
Eh! mon Dieu! comme l'année dernière, comme les années précédentes.

LETTRE DE LL. EM. LES CARDINAUX

ARCHÉVÊQUES DE PARIS, LYON ET TOULOUSE
A M. le Président de la République
La lettre suivante a été adressée à M. Grévy, nous la reproduisons d'après la Somme religieuse de Paris:

Monsieur le Président, l'influence du gouvernement est grande dans le Parlement. Quelles que soient les préoccupations de certains représentants, aucune majorité ne se formera pour édicter des mesures que repousseront nos ministres.

donc en certains cas, être sonnée malgré le curé et malgré l'évêque, employées à de cérémonies qui n'auraient pas l'approbation de l'autorité religieuse et qui, sans que l'autorité civile s'en rende compte, blessent les convenances ou les délicatesses de la conscience chrétienne.

Cette disposition, déjà dangereuse par elle-même, en entraîne une autre encore plus regrettable. Du moment que le maire peut, dans certains cas, faire sonner les cloches malgré le curé, il faut qu'il ait l'accès du clocher. Or lui en remettre donc un clef, et comme il arrive le plus souvent que le curé n'a pas d'entrée indépendante, on remettra également, dans ce cas, au maire une clef de l'église.

Si quelque vol est commis dans l'église, si quelqu'un de ces profanations qui désolent si fréquemment, depuis quelque temps, les cœurs chrétiens vient à se produire, le reproche de négligence pourra être renvoyé de l'un à l'autre des deux autorités entre lesquelles se partagera désormais la garde du lieu saint.

Nous arrivons ici à un point où l'on ne peut plus aller sans se heurter à une question de conscience. Nous arrivons à un point où l'on ne peut plus aller sans se heurter à une question de conscience.

Le premier Consul a traité au nom de la France avec le chef de la religion catholique romaine, vieille de dix-huit siècles, et dont l'organisation n'est plus à faire.

Monsieur le Président, l'influence du gouvernement est grande dans le Parlement. Quelles que soient les préoccupations de certains représentants, aucune majorité ne se formera pour édicter des mesures que repousseront nos ministres.

Après la messe, cinq absoutes ont été données par le nonce apostolique, le cardinal Guibert, l'évêque d'Angers, l'évêque de Rodez et par un chanoine de la basilique.

Le mouvement administratif
Le Journal officiel publie ce matin le mouvement préfectoral suivant:
Sont nommés: préfet de la Vienne, M. Glettié, ancien préfet des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Ollivier de Saint-Martin, démissionnaire.

Préfet des Côtes-du-Nord, M. Gave Esquau, précédemment préfet de la Lozère.

Préfet des Landes, M. Paillet, secrétaire-général de la préfecture du Rhône, pour la police.
Secrétaire-général de la préfecture du Rhône, pour la police, M. Drouin, secrétaire-général de la préfecture de la Dordogne.

Un soldat fusillé
Le soldat Madrea a été fusillé, ce matin, dans la cour de la prison militaire. Mison, on se le rappelle, a tué, à coups de fusil, plusieurs de ses camarades. Il avait été condamné à mort par le conseil de guerre. L'archevêque de Naples a vainement intercédé auprès du roi Humbert pour obtenir un sursis.

Un crime mystérieux
Hier soir, un ingénieur civil a été assassiné chez lui, à Prags. On a retrouvé à côté de la chambre à coucher, ses jambes dans la cuisine et le reste de son corps dans le salon.

La fête nationale de Jeanne d'Arc
Voici le texte de la proposition de loi déposée par M. Joseph Fabre et revêtue de deux cents signatures de députés appartenant aux divers groupes de la Chambre.

Plusieurs journaux, sur la foi de renseignements erronés, avaient annoncé la mort de Mgr Guelette, le Messager de Valenciennes, du 21 juin, dément bruyamment cette nouvelle, et assure que la santé du vénérable prélat est parfaite.

Les obsèques de Mgr Maret
Les obsèques de Mgr Maret, archevêque de Lorraine, primicier du chapitre de St-Denis, doyen de la cathédrale de Metz, ont eu lieu à Metz, le 21 juin, à 10 heures, dans la basilique de St-Denis.

La presse révolutionnaire
Hier soir, la police a arrêté le nommé Isidore Mounier, gérant du Drapeau anarchiste, pour incitation aux magistrats, exécution au meurtre, etc.

L'incendie de Kayes (Sénégal), dont nous avons donné il y a quelques jours, une nouvelle, ne pouvait manquer d'avoir les plus graves conséquences pour la colonie.

Le mouvement administratif
Le Journal officiel publie ce matin le mouvement préfectoral suivant:
Sont nommés: préfet de la Vienne, M. Glettié, ancien préfet des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Ollivier de Saint-Martin, démissionnaire.

Reunion des comités impérialistes
Paris, 22 juin, 4 heures matin.
Ce soir, à 8 heures, à la salle de la Redoute, la réunion des comités impérialistes.

Mort du prince d'Orange
La Haye, 21 juin.
Le prince d'Orange est mort aujourd'hui à deux heures.

L'explosion du boulevard Malesherbes
Paris, 21 juin.
Une terrible explosion de gaz s'est produite cette après-midi, à une heure et demi, boulevard Malesherbes, au coin du boulevard Haussmann, dans une conduite en réparation, devant le magasin de la maison Félix Potin.

Le Sénat
(De ses correspondants particuliers et par fil spécial)
Présidence de M. L. ROTER.
Séance du 21 juin 1884.

La séance est ouverte à 2 heures.
Le Sénat adopte le projet de loi portant ouverture au ministre de l'Agriculture, sur l'exercice 1884, d'un crédit extraordinaire de 80,000 fr. pour les dépenses de l'exposition agricole internationale d'Amsterdam.

Le divorce
L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur la proposition de loi tendant à rétablir le divorce en France.

Le Sénat
(De ses correspondants particuliers et par fil spécial)
Présidence de M. L. ROTER.
Séance du 21 juin 1884.

La séance est ouverte à 2 heures.
Le Sénat adopte le projet de loi portant ouverture au ministre de l'Agriculture, sur l'exercice 1884, d'un crédit extraordinaire de 80,000 fr. pour les dépenses de l'exposition agricole internationale d'Amsterdam.

Le divorce
L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur la proposition de loi tendant à rétablir le divorce en France.

L'amendement de M. Eymard-Duvernay accordait une prime aux unions stériles. (Très bien! à gauche. — Bruit à droite.) Je ne m'explique pas ces rires.

Un crime mystérieux
Hier soir, un ingénieur civil a été assassiné chez lui, à Prags. On a retrouvé à côté de la chambre à coucher, ses jambes dans la cuisine et le reste de son corps dans le salon.

La fête nationale de Jeanne d'Arc
Voici le texte de la proposition de loi déposée par M. Joseph Fabre et revêtue de deux cents signatures de députés appartenant aux divers groupes de la Chambre.

Plusieurs journaux, sur la foi de renseignements erronés, avaient annoncé la mort de Mgr Guelette, le Messager de Valenciennes, du 21 juin, dément bruyamment cette nouvelle, et assure que la santé du vénérable prélat est parfaite.

Les obsèques de Mgr Maret
Les obsèques de Mgr Maret, archevêque de Lorraine, primicier du chapitre de St-Denis, doyen de la cathédrale de Metz, ont eu lieu à Metz, le 21 juin, à 10 heures, dans la basilique de St-Denis.

La presse révolutionnaire
Hier soir, la police a arrêté le nommé Isidore Mounier, gérant du Drapeau anarchiste, pour incitation aux magistrats, exécution au meurtre, etc.

L'incendie de Kayes (Sénégal), dont nous avons donné il y a quelques jours, une nouvelle, ne pouvait manquer d'avoir les plus graves conséquences pour la colonie.

Le mouvement administratif
Le Journal officiel publie ce matin le mouvement préfectoral suivant:
Sont nommés: préfet de la Vienne, M. Glettié, ancien préfet des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Ollivier de Saint-Martin, démissionnaire.

Préfet des Côtes-du-Nord, M. Gave Esquau, précédemment préfet de la Lozère.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De ses correspondants particuliers et par fil spécial)
Séance du 21 juin 1884.
Présidence de M. BRISSON.
La séance est ouverte à 2 heures.